

LE MONDE OUVRIER

1957 - 1997
40 ans
Plus de cent ans d'histoire

MURDOCHVILLE - 1957

Ne jamais oublier

PAGE 16

PAGE 3

Colloque FTQ

**Emploi et
transformations
du marché
du travail**

PAGE 4

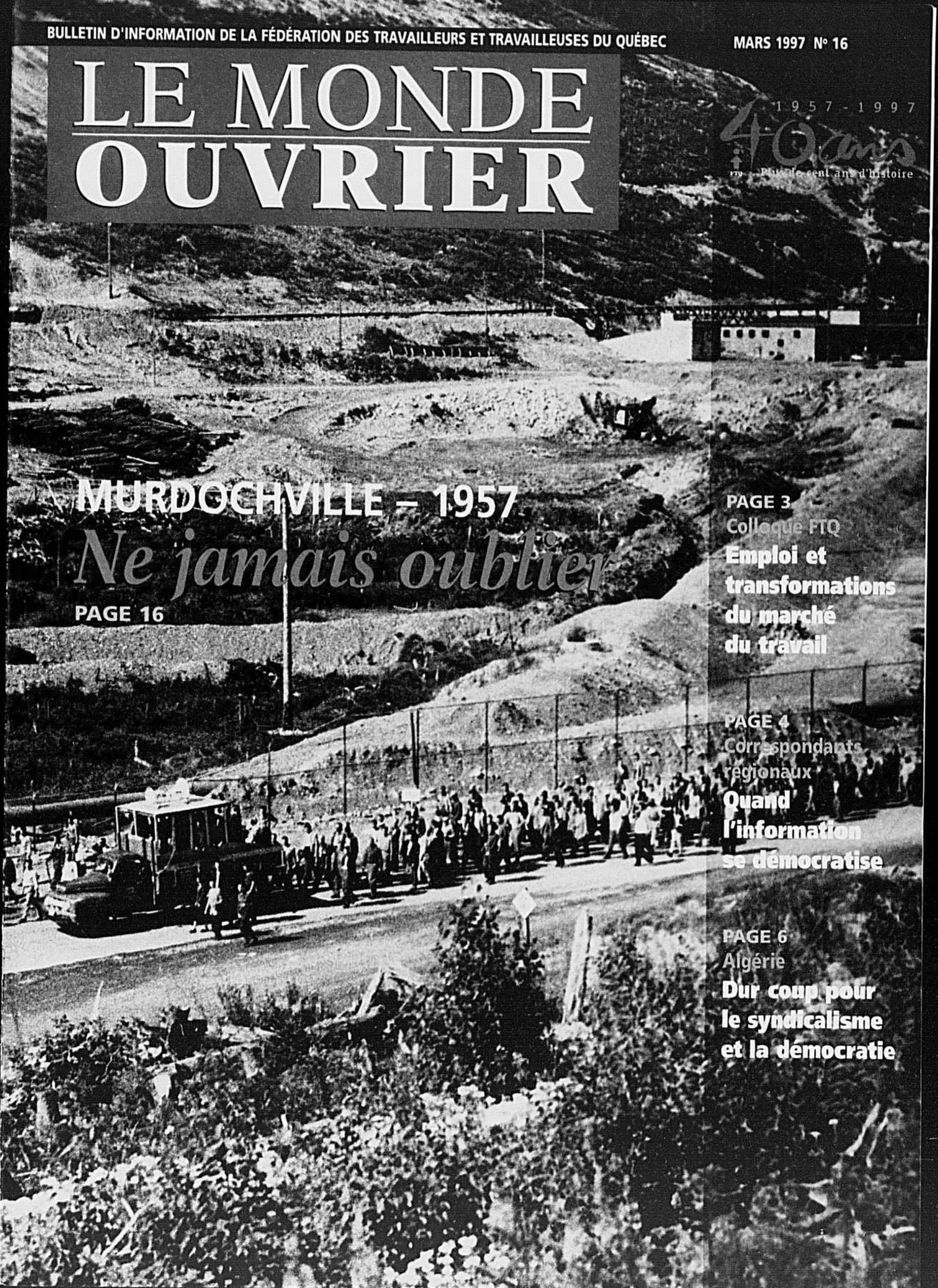
Correspondants
régionaux

**Quand
l'information
se démocratise**

PAGE 6

Algérie

**Dur coup pour
le syndicalisme
et la démocratie**



S O M M A I R E

PAGE 3

COLLOQUE FTQ

20-21 MAI 1997

«Public / privé... mêmes enjeux, même lutte»

PAGES 4-5

CORRESPONDANTS RÉGIONAUX EN INFORMATION

Deux expériences couronnées de succès

PAGE 6

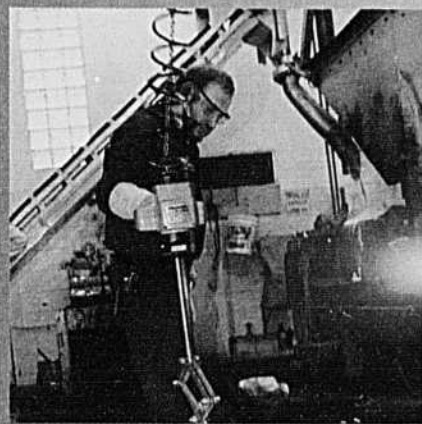
Abdelhak Benhamouda assassiné

C'est un grand syndicaliste, un ami de la FTQ et un courageux militant de la démocratie qui est tombé sous les balles des islamistes en Algérie, le 28 janvier dernier.

PAGES 7 À 10



À la source



UNE VASTE ÉTUDE ERGONOMIQUE CHEZ CCR-NORANDA À MONTRÉAL-EST CONDUIT À DES SOLUTIONS CONCRÈTES, DONT PLUS DE 95 % SONT PROPOSÉES PAR LES TRAVAILLEURS EUX-MÊMES

PHOTO : SERGE JONGUÉ

PAGE 11

Au secours!

La FTQ est à la recherche de trésors perdus de l'histoire syndicale et ouvrière.

Un appel urgent!



PAGE 12

REPORTAGE-PHOTO



Le banquet du 40^e anniversaire de la FTQ

PAGES 13-15

Les nouvelles brèves

PAGE 16

MURDOCHVILLE

Quelques souvenirs

Le nouveau guide FTQ

Coupon d'abonnement

LE MONDE OUVRIER

Bulletin d'information publié par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président: Clément Godbout

Secrétaire général: Henri Massé

545, boulevard Crémazie Est, Montréal, Québec H2M 2V1.

Téléphone: (514) 383-8000

Télécopieur: (514) 383-8001

Responsable: André Messier

Fichier: Jacques Martin

Collaboration: Astrid Gagnon, SQEES-298, André Laplante, Métallos; Carole Clément, Louis Fournier, André Leclerc, Dominique Savoie, FTQ.

Graphisme: Anne Brissette

Photographie: Serge Jongué

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Richard Veilleux, imprimeur.

Tirage: 50 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0700-8783

« Public / Privé... mêmes enjeux, même lutte »

LA FTQ VOUS INVITE À PARTICIPER EN GRAND NOMBRE AU COLLOQUE DES 20 ET 21 MAI 1997 SUR L'EMPLOI ET LES TRANSFORMATIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL, UN COLLOQUE QUI PROMET D'ÊTRE TRÈS ENRICHISSANT... À CONDITION QUE L'ON PUISSE SE DIRE «LES VRAIES AFFAIRES», DANS LE RESPECT DES OPINIONS DES UNS ET DES AUTRES.

Quand on parle franchement de la sécurité des emplois de même que de la qualité des produits et des services dans les secteurs privé et public, on aborde un sujet délicat où les préjugés risquent de prendre le dessus sur les réalités vécues dans chacun des secteurs. Le dialogue de sourds de Roland Privé et Colette Publique, illustre les préjugés les plus courants.

La qualité

Tous les travailleurs et toutes les travailleuses n'ont-ils pas à cœur la qualité de leur travail, qu'ils soient du privé ou du public? Qu'il s'agisse de soins de santé, de service à la clientèle dans une banque ou un marché d'alimentation, d'un appareil ménager ou d'un moteur d'avion à produire, la fierté du travail bien fait est présente partout.

En même temps, tout le monde est aux prises avec des employeurs qui font passer la quantité avant la qualité. Dans le privé, pour faire plus d'argent, dans le public, pour en dépenser moins.

«Pour vous autres, la qualité c'est secondaire!»

«Tu penses qu'il y a encore de la qualité dans les services publics?»

«Les fonctionnaires sont payés pour se tourner les pouces.»

«Vous ne travaillez pas plus fort dans les usines!»

«Ton emploi Colette, je le paie cher avec mes taxes!»

«Et les subventions à ton entreprise, qui les paye?»



Les salaires et la compétence

Les pressions à la baisse sur les salaires et les conditions de travail ne sont-elles pas présentes partout? Dans un tel contexte, la reconnaissance des compétences ne pèse pas lourd. Pas plus d'ailleurs que la formation pour assurer le maintien de ces mêmes compétences, si essentielles dans ce nouveau monde de transformations et de réorganisations.

Les exigences de la productivité

Le nouveau credo des employeurs, privés ou publics, c'est la productivité à tout prix. La charge de travail de tout le monde n'augmente-t-elle pas au rythme des coupures de postes ou de l'obligation de faire des heures supplémentaires? Chaque organisation du travail ne compte-t-elle pas son lot d'exigences ou de caprices patronaux qui empêchent de faire un bon produit ou d'offrir un bon service?

Taxes et subventions

Bien sûr, ce sont les taxes qui paient les salaires des travailleurs et des travailleuses des secteurs public et parapublic. Mais ce sont aussi les taxes qui paient les nombreuses aides gouvernementales (subventions, crédits d'impôt, etc.) aux entreprises privées, dans

certains cas même s'il n'y a pas créations d'emplois. C'est en créant de nouveaux emplois et en maintenant ceux que l'on a déjà que l'on va augmenter les revenus de l'État et diminuer les dépenses en chômage et en aide sociale et ainsi assurer le maintien de services publics de qualité.

Toutes ces questions seront abordées au colloque. Les débats devraient conduire à une prise de conscience que nous sommes tous et toutes dans le même bateau, que nous devons trouver des solutions syndicales qui nous unissent.

UNE RÉORIENTATION DU COLLOQUE

Au dernier congrès de la FTQ, une résolution demandant la tenue d'un colloque sur la défense des services publics et l'emploi public avait été adoptée. Le Conseil général du 6 septembre 1996, a adopté une proposition modifiée, parce que les transformations du marché du travail ont des effets sur le niveau et la qualité de l'emploi sont similaires tant dans le secteur public que privé. Aussi, parce qu'elles ont également des effets sur notre qualité de vie, sur les services (publics et privés) qui nous sont offerts. C'est donc ensemble que nous pouvons et devons faire l'analyse des tendances et élaborer des stratégies solidaires.

Faire confiance aux capacités du monde

AU DÉBUT DES ANNÉES 1990, LE SYNDICAT DES MÉTALLOS INITIAIT UNE DÉMARCHE ORIGINALE EN INFORMATION: LA MISE SUR PIED D'UN RÉSEAU DE CORRESPONDANTS ET CORRESPONDANTES. LES MÉTALLOS FAISAIENT LE PARI QUE LES MEMBRES, ADÉQUATEMENT FORMÉS ET SOUTENUS, ÉTAIENT EN MESURE DE FAIRE DE L'INFORMATION AVEC COMPÉTENCE. L'EXPÉRIENCE EST UN SUCCÈS.

Cette démarche de participation et de prise en charge, unique dans le mouvement syndical québécois, s'inspirait de celle adoptée par la FTQ en formation syndicale. Tout récemment, le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298, décidait d'emboîter le pas et de mettre sur pied, lui aussi, un tel réseau.

J'aime ça!



«Depuis que je suis correspondante, je n'écoute plus de la même façon. On apprend à aller plus loin. Je pense à ce qui se passe dans le secteur public. On cherche

à comprendre. Cette expérience nous met en contact avec beaucoup de gens. Cela nous tient au courant. On comprend beaucoup de choses. J'aime ça être correspondante.»
Ginette L'Heureux,
Pirelli (St-Jean-sur-le-Richelieu)
correspondante depuis 1990

Une mission fructueuse

Pour Astrid Gagnon, responsable de l'information au 298, la mission organisée par le Service de l'information de la FTQ en 1992 aux États-Unis a été déterminant dans la démarche de son syndicat. «Pour regagner le terrain perdu, les syndicats américains développaient de nouvelles politiques et stratégies d'information qui partaient du principe que les membres étaient la clé en information.»

«Nous, poursuit-elle, on faisait un journal qu'on envoyait à tous nos membres à la maison. Mais c'était insuffisant. Il fallait impliquer les membres et adopter une nouvelle façon de traiter l'information. Celle-ci devait être collée sur ce que les membres vivaient afin qu'ils se reconnaissent davantage dans ce qui était diffusé par leur syndicat.»

Le 298 a donc adopté l'approche du *Traits d'Union* des Métallos en publiant des nouvelles brèves sur ce qui se passe partout dans les milieux de travail. Des choses concrètes. De quatre pages

qu'il était au début, le bulletin *Le parti pris* est rapidement passé à huit. Il est réalisé par des correspondants et des correspondantes qui sont à l'affût des nouvelles dans leur région.

Comment tout a débuté

Au Syndicat des Métallos, le responsable précédent du Service de l'information, Jean-Marc Carle, avait créé, en 1983, un bulletin de quatre pages, le *Traits d'Union*, en complémentarité avec le journal du syndicat *Le Métallo* qui paraît depuis 1965. Pour le produire, il s'adjoignait deux travailleurs en libération syndicale pendant trois jours.

Ce bulletin de quatre pages est toujours publié cinq fois par année. Il est constitué de courtes nouvelles qui donnent un portrait rapide de ce qui se passe principalement dans les sections locales.

La nouvelle publication était d'autant plus pertinente que le Syndicat des Métallos avait connu de profondes transformations à la suite de la crise économique des années 1980: nouveaux secteurs,

Je suis emballée!



«L'idée d'un journal fait par des membres qui parlent des membres m'a emballée. En plus du plaisir que j'ai à me présenter dans les unités pour faire un article, cela me permet de voir ce qui se vit ailleurs. Sans oublier tous les liens établis avec les membres et la chance de partager nos soucis et nos joies de tous les jours.»

Lynda Michaud
correspondante, Trois-Rivières
et Estrie

Un atout précieux



«Nos correspondants et correspondantes sont devenus un atout précieux pour la qualité de notre vie syndicale à cause du rôle important qu'ils jouent. Nous continuerons à en

faire une évaluation périodique afin que cet outil corresponde toujours aux besoins de nos membres.»
Arnold Dugas
directeur québécois
Syndicat des Métallos

unités plus petites, plus de sections locales composées, présence plus importante des femmes et des immigrants. Par contre, les besoins de base demeuraient toujours aussi criants: couverture des réalités régionales, soutien à l'action syndicale locale, recrutement, nécessité d'une information plus fouillée et vivante, etc.

Recrutement et formation

Dans les deux syndicats, on procède de la même façon. Il s'agit, dans un premier temps, de recruter des membres intéressés, issus de différents milieux de travail et de toutes les régions du Québec. Par la suite, on les réunit pour une formation sur tout ce qui touche l'information.

L'expérience étant plus récente au 298, les responsabilités des personnes se limitent, pour le moment, à la cueillette des informations et à la rédaction des articles qui se retrouvent dans le bulletin *Le parti pris*. Du côté des Métallos, s'ajoutent à ces responsabilités les activités suivantes:

- ▼ Favoriser la circulation de l'information dans les régions;
- ▼ Participer à des campagnes de recrutement de nouveaux membres;
- ▼ Donner un coup de main aux sections locales qui veulent produire un journal.

Pour remplir ce mandat, ils ont le soutien du responsable du Service de l'information, des recruteurs et de la direction.

Soutien à l'information locale

Grâce à l'expérience qu'ils accumulent, les correspondants et les correspondantes sont aussi en mesure, chez les Métallos, de soutenir les sections locales qui veulent mettre sur pied ou journal ou améliorer la circulation de l'information dans leur milieu. Ce soutien s'est concrétisé par des échanges de publications entre sections locales, une tournée régionale sur l'information en 1992 et la formation de responsables locaux. Dans le cas du 298, le soutien en information aux unités de base est assumé par le service de la formation.

Cette préoccupation d'outiller les sections locales et les unités de base est très importante puisqu'il y va de la vitalité même du syndicat. «Avec l'élaboration d'une stratégie d'information et la production régulière d'un journal, une section locale est en mesure de mieux contacter ses membres et de réagir rapidement à toute offensive de l'employeur. Cette démarche pour démocratiser un savoir relié aux communications vise ainsi à développer l'autonomie des sections locales et des membres», indique André Laplante, responsable du Service de l'information.

Difficultés rencontrées

Ce type de projet, si efficace et intéressant soit-il, rencontre certaines difficultés. La principale, c'est celle du roulement élevé: les fermetures d'entreprises, les mises à pied, le changement d'emploi ou de fonction syndicale en sont les causes les plus fréquentes.

L'autre difficulté, c'est celle de l'isolement. Il y a des limites à l'encadrement que peuvent donner les responsables à l'information. Pour atténuer cet isolement on s'efforce de multiplier les contacts par téléphone ou par courrier. Au 298, comme chez les Métallos, on tient des rencontres de coordination depuis le début afin de donner une formation complémentaire et renforcer l'esprit d'équipe.

Une belle expérience

Dans les deux syndicats, l'expérience s'est avérée jusqu'ici très positive. «Pour ceux et celles qui s'intéressent à l'information, c'est une façon de s'impliquer qui procure de belles satisfactions concluent André Laplante et Astrid Gagnon. Tout en les mettant en contact avec les membres de leur syndicat dans des situations très diversifiées, cette démarche est très riche sur le plan personnel. Améliorer son écriture, apprendre à résumer sa pensée, travailler en équipe, ce sont des expériences qui servent dans la vie.»

Super bon!



PHOTO MICHEL LABELLE

«On voit ce qui se passe dans les autres usines. Je suis frappé par la détermination des gens avec qui je fais affaire. Cela me motive lorsque je retourne dans ma boîte. De plus, on

apprend les rudiments du métier. J'aime écrire. Ça me donne confiance. Il y a aussi une fierté à voir publier ce qu'on a fait. Les correspondants, c'est super bon.»

Martin Daigheault,
Air Liquide (Montréal)
correspondant depuis 1996

Enrichissant!



«Être correspondant dans mon syndicat est pour moi une expérience enrichissante. Comment ne pas aimer être correspondant pour

un journal où le vécu des personnes syndiquées est mis en valeur, pour un journal où l'amélioration du produit fini est toujours une préoccupation première.»

Sylvain Desrochers
correspondant, région de Québec

Proche du monde



«La nouvelle formule a permis de rapprocher nos membres de leur journal, de développer davantage le sentiment d'appartenance et de

présenter un portrait plus complet de la vie syndicale. Les membres s'y retrouvent davantage parce qu'on parle de leurs luttes quotidiennes.»
Raymond Forget
secrétaire-trésorier (SQEES-298)
responsable politique de l'information

ABDELHAK BENHAMOUDA

Il a payé de sa vie son engagement

C'EST UN GRAND SYNDICALISTE ET UN COURAGEUX MILITANT DE LA DÉMOCRATIE QUI EST TOMBÉ SOUS LES BALLES DES ISLAMISTES EN ALGÉRIE, LE 28 JANVIER DERNIER. ABDELHAK BENHAMOUDA, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS (UGTA), ÉTAIT DEvenu UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA SCÈNE POLITIQUE ALGÉRIENNE. IL DÉRANGEAIT SANS DOUTE TROP CEUX QUI HAÏSSENT CE QU'IL VOULAIT CONSTRUIRE: UNE ALGÉRIE PLUS JUSTE ET PLUS DÉMOCRATIQUE.

Un ami

Secrétaire général de l'UGTA depuis 1990, cet ancien enseignant fut l'un des principaux artisans de la rupture de sa centrale avec le pouvoir politique, qui la dominait jusque là. Il avait d'ailleurs été réélu en 1994 sur cette base du maintien de l'indépendance politique du mouvement syndical.

À l'annonce de l'assassinat du syndicaliste, le président de la FTQ, Clément Godbout, a déclaré: «Le deuil frappe d'abord cruellement le syndicalisme algérien, mais aussi le mouvement syndical mondial, qui perd en lui l'un de ses meilleurs éléments. Quant à nous, nous perdons un ami que nous admirions et qui nous inspirait.»



Il avait en effet rendu visite aux dirigeants de la FTQ et du Fonds de solidarité au printemps dernier. Il était vivement intéressé par l'expérience du Fonds et par les pratiques de concertation sociales québécoises. Il souhaitait d'ailleurs intensifier les échanges et la coopération. Il fut lui-même l'un des principaux inspirateurs de la tenue d'une grande conférence tripartite qui réunissait en août dernier gouvernement, patronat et mouvement syndical.

Un militant courageux

Il ne se passe pas une semaine sans qu'on annonce des tueries absurdes dans ce pays. Abdelhak Benhamouda avait lui-même perdu des proches. Il se savait en sursis, mais il continuait à mener le combat, tant sur le plan social que politique. Il s'opposait fermement tout aussi bien aux intégristes qu'à la répression aveugle. Il venait d'ailleurs d'annoncer son entrée en politique et plusieurs

voyaient en lui un rassembleur capable d'unifier les forces démocratiques divisées.

Dans une Algérie profondément meurtrie par les massacres des dernières années, il fallait beaucoup de courage pour affirmer haut et fort la nécessité de maintenir le cap sur la démocratisation du pays et dénoncer les exactions du pouvoir. Menacé de mort, il n'a jamais cherché à fuir ou à se cacher.

LES CONFLITS FTQ

A U 3 M A R S 1 9 9 7

Employeur	Ville	Nombre de travailleurs	Syndicat	Début du conflit
Structure C.Q.S. inc.	Trois-Rivières	5	Métallos-8396	93.04.05
Produits forestiers Bellerive KA'N'ENDA inc.	Mont Laurier	15	FNFTU-299	94.07.15
Optagest Canada inc.	Port-Cartier	2	Métallos-7065	96.05.03
Optagest Canada inc.	Sept-Îles	12	Métallos-7065	96.05.03
The Gazette (typographes) (lock-out)	Montréal	11	SCEP-145	96.06.03
Municipalité d'East Broughton	East Broughton	12	SCFP-3666	96.09.20
Ville de Lachenaie	Lachenaie	34	SCFP-2326	97.01.12
Groleau inc.	Ste-Thécle	77	SCEP-172	97.02.22



À la source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)
SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, MARS 1997, N° 16

SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL

On peut faire mieux avec le projet de loi 79

Le 30 janvier, la FTQ a présenté son mémoire à la Commission de l'économie et du travail qui étudiait le projet de loi 79 modifiant le processus d'appel des décisions de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Si la déjudiciarisation et le paritarisme sont présents dans le projet de loi, la FTQ croit qu'il peut être amélioré pour que le régime d'indemnisation fonctionne avec un maximum d'efficacité.

Selon le président de la FTQ, l'expérience a démontré que les procédures d'appel des décisions de la CSST se sont grandement judiciarisées avec les années. «Il se présente, bon an mal an, environ 35 000 «procès», de dire Clément Godbout. La dizaine de volumes de directives permet toujours à quelqu'un, quelque part, de contourner un aspect de la loi. Ça n'a plus de sens.»

BUREAU D'ÉVALUATION MÉDICALE

Pour améliorer le processus d'évaluation médicale, la FTQ demande de:

- ▼ simplifier les étapes et effacer les délais exagérés exigés au médecin traitant. La présomption en faveur du diagnostic du médecin traitant est rendue inapplicable en raison de l'importance trop grande accordée aux expertises des spécialistes;
- ▼ permettre aux victimes d'accidents ou de maladies professionnelles d'avoir accès à une expertise médicale gratuite. Les syndicats n'ont pas les moyens de payer ces expertises pour faire face aux multiples contestations;
- ▼ revaloriser la fonction et les pouvoirs du médecin qui prend charge en lui accordant le droit de bonifier son diagnostic.



COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

La FTQ s'objecte à ce que les dossiers médicaux puissent se retrouver devant un tribunal de droit commun. C'est pourquoi elle trouve importante la proposition du projet de loi de créer deux niveaux d'appel: le bureau d'évaluation médicale (avec les modifications nécessaires au processus d'assignation des dossiers et du fonctionnement professionnel) et la Commission des lésions professionnelles (CLP) dont les décisions seraient finales.

Les dossiers non médicaux passeraient directement de la CSST à la CLP, «ce qui voudrait dire, en gros, beaucoup moins de procès à plaider, si la tendance actuelle d'appel se maintenait», précise Clément Godbout. Cela représenterait une réduction d'environ la moitié des dossiers traités en appel.

PARITARISME

Au sujet du paritarisme, la FTQ réitère l'importance pour le monde du travail d'être bien représenté à la nouvelle CLP. «Nous avons très bien saisi la différence entre une commission paritaire et une décision paritaire, explique Clément Godbout. C'est pourquoi nous suggérons une formule souple: des membres syndicaux et patronaux nommés par le conseil d'administration de la CSST. On respecterait ainsi l'obligation d'impartialité et d'indépendance des commissaires sans pour autant leur exiger de cesser toute activité dans nos rangs, comme le prévoit le projet de loi.»

Aussi, la FTQ est favorable à l'abolition des bureaux de révision paritaire. Mais elle exige que la procédure de révision administrative qui les remplacerait soit rendue la plus efficace, la plus crédible et transparente, en collaboration avec les parties.

Par ailleurs, la FTQ réclame que le projet de loi soit bonifié pour:

- ▼ élargir la notion de secteur prioritaire à l'ensemble de l'activité économique et ainsi obliger tous les employeurs à faire de la prévention à la source;
- ▼ revaloriser le rôle des agents d'indemnisation de la CSST;
- ▼ doter la CSST d'un mode de gestion humain, à l'écoute des accidentés du travail pour les aider.

Le président de la FTQ, Clément Godbout

CCR NORANDA

L'ergonomie et la participation au coeur des changements

À l'été 1994, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) lançait la première étape d'une étude ergonomique chez CCR Noranda, une usine de la métallurgie de Montréal-Est. Pour les 800 membres de la section locale 6887 des Métallos, cette intervention marquait un pas important dans le dossier de la prévention.

Pendant près d'un an, le premier volet de l'enquête sur les charges lourdes se fait auprès de 12 travailleurs à la fabrication de l'argent et au pelletage des boues. Le représentant à la prévention est impliqué dans le processus. Mais plusieurs autres personnes sont mises à contribution au sein d'un comité paritaire.

Les membres ont également leur mot à dire. «Beaucoup de gens avaient mal mais ne faisaient pas le rapport entre les tâches et les blessures, explique André Desjardins. Il nous a fallu les sensibiliser pour les impliquer.»

L'étude se poursuit avec une deuxième douzaine de travailleurs jusqu'à l'automne 1996. Une troisième étape est en marche. «Tout est regardé, racontent Denis Dorion et Jean Vachon, les deux travailleurs à avoir suivi une formation spéciale en ergonomie dans le cadre de l'étude. L'environnement et les méthodes de travail, les outils et

les opérations sont examinés. Les travailleurs nous aident. Ils nous fournissent des informations utiles et ça leur donne confiance.»

95 % DES SOLUTIONS VIENNENT DES EMPLOYÉS

Serge Beaulieu, coordonnateur patronal à la prévention, confirme le besoin de faire participer le plus grand nombre d'employés et de directeurs pour obtenir de bons résultats. «Environ 95 % des solutions viennent des employés. Le comité sert de catalyseur.»

Des modifications sont apportées. Par exemple, on remplace quatre diables par un seul plus efficace parce que sa capacité de charge est plus grande. Ailleurs, le chargement de la matière première n'est plus fait à la main mais mécaniquement.

«Avant, je n'étais même plus capable de rentrer ma clé dans la serrure, se rappelle Michel Thibodeau, victime d'une maladie professionnelle. On était cinq ou six dans le même cas. Avec les

changements, ma tendinite est disparue.» Ces travailleurs soulevaient une pelletée de 13 à 15 kilos des dizaines de fois par jour, poussaient des chariots de 675 kilos, transbordaient à répétition des lingots de 30 kilos.

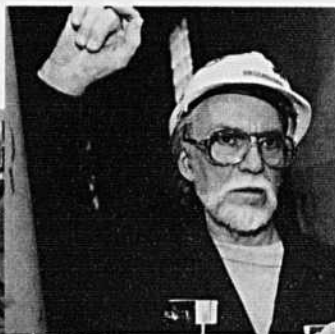
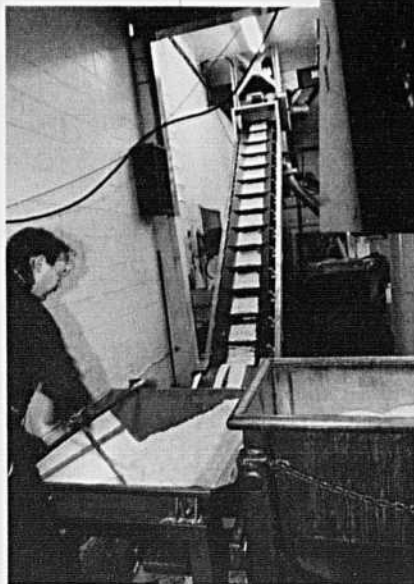
DES RÉSULTATS CONCRETS

André Desjardins est représentant à la prévention depuis 1979. Il a pu constater les changements de mentalités autant du côté de la direction que chez les membres. On a développé une procédure d'analyse de postes et d'actions correctives. Et ça marche. Les statistiques le prouvent.

«Nous avons connu une baisse constante des accidents depuis 1979: de 1 300 rapports d'accidents dont 155 avec perte de temps à 452 rapports dont 38 seulement avec perte de temps. En 1996, nous avons eu les meilleurs résultats parmi les quatre usines de Noranda au Québec», confirme André.

«Chez CCR Noranda, la santé-sécurité est un sujet plus ouvert depuis environ 5 ans, poursuit-il. Les membres sont consultés régulièrement par les contremaîtres et les superviseurs. Un représentant nommé par le syndicat fait un rapport une fois par mois dans chacun des onze secteurs de l'usine. Un directeur s'implique régulièrement avec le représentant syndical.»

L'entreprise offre aussi plus de formation. On a nommé deux coordonnateurs en prévention pour élaborer la formation qui sert aux cadres. «En fait, conclut le représentant à la prévention, un ensemble de facteurs ont contribué à faire progresser la prévention dans l'usine et ça donne de bons résultats.»



André Desjardins

L'installation d'un transpalette électrique et d'un convoyeur facilite beaucoup le travail.

CHEZ BESTAR À LAC MÉGANTIC

La réduction du bruit est la priorité du comité paritaire

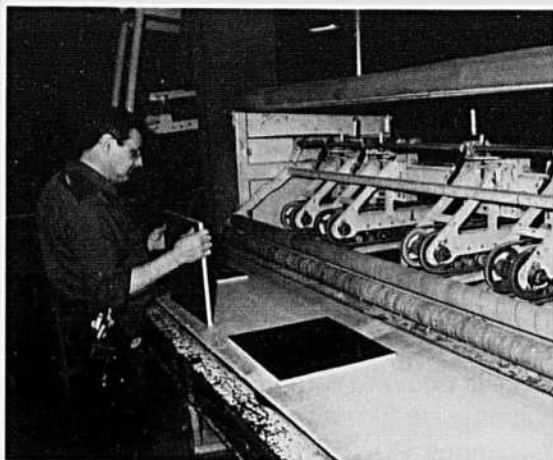
Les scieries ainsi que les entreprises du secteur du bois ouvré et du meuble sont aux prises avec d'importants problèmes de bruit. Les scies circulaires utilisées dans cette industrie provoquent des problèmes de surdité précoce, contribuent à la fatigue des travailleurs et accroissent les risques d'accidents.

Les membres de la section locale 299 de la Fraternité nationale des forestiers et travailleurs d'usines fabriquent des meubles en panneaux de particules chez Bestar, à Lac Mégantic. Le bruit y est un problème important de santé-sécurité. Plus de 50 % des postes de travail de l'usine dépassent les normes sur le bruit.

Suite à plusieurs interventions de la part du syndicat, l'entreprise fait des efforts appréciables pour réduire à la source les problèmes de bruit. «L'employeur est prêt à en faire une priorité, selon le représentant à la prévention, Yves Boulet. L'expérience de la scie avec l'Université de Sherbrooke en est un exemple.»

LA «SCIE-LENCIEUSE»

Récemment, les travailleurs de Bestar ont expérimenté un prototype de scie circulaire moins bruyante que les autres. Une subvention de l'Institut de



Depuis deux ans, le syndicat et l'employeur tentent de trouver des solutions pour diminuer le bruit causé par cette débiteuse qui utilise quatre scies. C'est sur cette machine, la plus bruyante de l'usine, qu'ont eu lieu les essais de la «scie-lencieuse» avec les chercheurs de l'Université de Sherbrooke.

«Avec un poste de représentant à la prévention, on est plus en mesure de détecter les problèmes.»

Yves Boulet, représentant à la prévention

recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST) et du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie a permis au Groupe d'acoustique et vibrations de l'Université de Sherbrooke (GAUS) de développer la «scie-lencieuse».

Les essais ont été concluants: une réduction de 7 à 12 décibels avec un bruit moins agressant qui a beaucoup plu aux opérateurs. La «scie-lencieuse» n'attend plus qu'un fabricant pour desservir le marché nord-américain. Mais des obstacles techniques nuisent à sa commercialisation.

À la mi-février, un comité de travail, auquel participe la FTQ, a été mis sur pied pour examiner certains problèmes de bruit,

chercher des solutions et explorer des moyens de fabriquer cette scie au Québec.

NÉGOCIER LA PRÉVENTION

L'industrie du meuble, comme chez Bestar, n'est pas un secteur prioritaire selon la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Cela n'a pas empêché le syndicat local de négocier un poste de représentant à la prévention, il y a quatre ans. Trois travailleurs, un sur chaque quart de travail, se partagent la tâche à raison de neuf heures par semaine.

Permanent régional de la Fraternité depuis deux ans, Sylvain Roy a lui-même occupé le poste après l'avoir négocié. «Nous avons aussi un comité syndical en santé-sécurité et un comité paritaire chez Bestar. Avec le temps, nous réussissons à améliorer l'environnement de travail de nos 280 membres.»

Le comité paritaire existe depuis que le syndicat a négocié la première convention collective, il y a 14 ans. «Il y a une volonté de faire des choses en santé-sécurité, mais il faut y mettre les efforts. Nous avons obtenu de nouvelles machines pour réduire les maux de dos, explique Sylvain Roy. Un mur isolant et insonorisant a permis de réduire de 104 à 87 dB le bruit subi par les travailleurs de l'autre côté du mur, de 103 à 95 dB à l'entrée de la machine et de 96 à 90 dB à la sortie.»

L'achat de machines encoffrées pour contenir le bruit ou le remplacement de vieilles machines par des technologies de pointe sont d'autres exemples de ce qui peut être fait dans cette industrie pour améliorer la santé et la sécurité.

À LA BELGO DE SHAWINIGAN

La formation en santé-sécurité change de cap

À l'usine Belgo de Shawinigan, une division de la Stone-Consolidated dans le secteur des pâtes et papier, les travailleurs perdaient peu à peu confiance en ce qui se faisait en santé-sécurité. Une fois par mois, après leur quart de travail, on les entretenait pendant une heure sur le sujet. La plupart du temps, le superviseur n'avait pas vraiment eu le temps de se préparer. Quant au travailleur, une fois sa journée terminée, il avait plutôt hâte de quitter l'usine.

«C'en était alors foutu de la qualité de la sensibilisation, raconte Michel Huard, représentant syndical en santé-sécurité. Mais une idée géniale a surgi des membres: celle de faire des réunions de huit heures durant une de leurs journées de congé.»

UNE JOURNÉE DE CONGÉ PAYÉE À SUIVRE DE LA FORMATION

Les membres des sections locales 1256 (entretien et opérations) et 1455 (papetiers) du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) travaillent selon un horaire 6-3, c'est-à-dire 6 jours de travail suivis de 3 jours de congé. Dans ce cycle, il arrive une semaine où ils ne travaillent que 4 jours. Cette semaine est donc payée pour 32 heures. Sur une base volontaire, ils sont invités à utiliser un de leurs congés, soit le lundi ou le mardi, pour assister à une journée payée de formation en santé-sécurité.

Le comité syndical de santé-sécurité a négocié la nouvelle formule avec l'employeur. «Auparavant, le travailleur recevait 12 heures de formation par année, à raison d'une heure par mois, une formation qui n'amenait pas nécessairement les résultats espérés, selon Michel. Avec la nouvelle formule, il reçoit 8 heures de formation, deux fois par année.»

L'employeur y trouve également son compte: les 12 heures payées à temps et demi lui coûtaient 18 heures. Il a donc abaissé ses coûts à 16 heures par travailleur par année.

UNE RECETTE QUI SEMBLE RÉUSSIR

La recette n'a pas encore été longuement éprouvée mais elle semble déjà porter fruit. «Bien sûr, la réussite est conditionnelle à la qualité des sujets et des personnes-ressources. Mais le programme est élaboré à partir

des suggestions des membres, en collaboration avec la coordonnatrice patronale en santé-sécurité, Sylvie Lavoie.»

La journée débute à 8 h pour se terminer à 16 h. La plupart des interventions ne durent pas plus d'une heure. L'humour est au rendez-vous pour détendre l'atmosphère. On parle par exemple du plan d'intervention d'urgence de l'usine, de l'incidence du stress sur les accidents de travail, des maux de dos, du manuel de santé-sécurité. En fin de journée, on demande aux participants de remplir une fiche d'évaluation, question de pouvoir améliorer les points faibles. Avant de partir, une courte séance en atelier permet à chacun de s'exprimer sur les problèmes vécus en usine et sur les solutions à envisager.

Les premiers résultats sont encourageants. Après deux journées tenues à l'automne, le taux de participation est passé de 40 % à 65 %. «Et nous avons reçu énormément de commentaires positifs de la part de nos membres», constate Michel Huard.

«Le changement dérange et souvent il fait peur. Mais une fois sensibilisés, les travailleurs embarquent. Nous sortons d'une époque où on nous prenait par la main. Maintenant, nous nous prenons en main. Ça peut faire toute la différence», espère le militant syndical.

Le travail de prévention à l'usine Belgo passe de plus en plus par la formation en santé-sécurité. Mais la vigilance syndicale se poursuit pour améliorer les équipements. Sur cette photo, une passerelle a été ajoutée pour faciliter l'accès à la machine et son entretien.



A U S E C O U R S !

On a la mémoire qui se perd!

LES VIEUX PAPIERS ET LES VIEILLES PHOTOS, QU'EST-CE QU'ON PEUT BIEN FAIRE AVEC TOUT ÇA? QUAND L'ESPACE VIENT À MANQUER, QUAND ON DÉMÉNAGE, QUAND ON NE PEUT IDENTIFIER LES PERSONNES SUR UNE PHOTO PRISE IL Y A 20 OU 30 ANS, QUEL EST NOTRE RÉFLEXE? SOUVENT ON JETTE POUR FAIRE DE LA PLACE. ET C'EST NOTRE HISTOIRE QUI S'ENVOLE...

Dans le cadre des recherches effectuées par la FTQ pour la production des outils entourant le quarantième anniversaire de la centrale, nous nous sommes rendu compte que nous avons des lacunes dans la conservation de nos archives: pièces manquantes, photos non identifiées et empilées dans des boîtes, etc. La situation n'est peut-être pas différente dans les sections locales et dans les syndicats.

Un appel à l'aide

Aujourd'hui, nous lançons donc un appel à tous ceux et à toutes celles qui ont des photos, des images, des affiches ou des documents qui peuvent être d'intérêt général pour l'histoire du mouvement ouvrier et de la FTQ. Que ce soit du matériel que vous avez à la maison dans vos effets personnels ou au bureau du syndicat, nous vous supplions de nous le faire parvenir.

Vous avez notre parole et notre engagement que tout vous sera retourné intact, si c'est là votre souhait. Nous ferons des copies ou encore nous ferons re-photographier les photos pour avoir un négatif dans nos archives. C'est tout.

Des pans importants de notre histoire traînent peut-être dans des fonds de tiroirs ou dans des boîtes. Chacun et chacune doit collaborer à conserver toutes ces richesses collectives.

Pour tout renseignement, appelez au (514) 383-8000 et demandez l'une des personnes suivantes: Robert Demers, André Messier ou Isabelle Reny.



Suite au décès de Georges St-Amour, permanent à la retraite de l'Union des employés de service et ancien militant des TCA, sa fille, Nicole, nous a fait parvenir photos et documents que son père avait à la maison. Une mine d'or! Comme cette photo de son père, président du syndicat TCA chez Torrington à Bedford, prononçant un discours à Venise-en-Québec dans le cadre du pique-nique de la compagnie en 1951.

Manuscrit par Pierre, E. Trudeau, 25 août 1957

Comrades et amis

Depuis quelques jours j'ai connu dans votre Gaspésie. J'ai vu 'a Martineville des hommes qui blessaient d'autres hommes, et qui mettaient 'a sac des bureaux et des propriétés qui détruisaient des autos, pendant que la police provinciale qui détruisait une neutralité bien méritée. A cause de 'a violence qui venait à traverser leur famille dans leurs maisons. Les Gaspésiens ont dû faire feu sur d'autres hommes qui venaient à traverser leur famille dans leurs maisons. J'ai vu 'a atmosphère de terreur sur ce village perdu au centre de la Gaspésie.

Quelle était l'enjeu de ces événements? Les Gaspésiens essayaient-ils de défendre leur vie et leurs biens contre des spoliateurs étrangers? Pas du tout. Des Gaspésiens ont cessé la figure 'a d'autres Gaspésiens afin qu'une compagnie anonyme, qui appartient 'a une autre compagnie anonyme (Noranda) laquelle exploite le sol et les travailleurs de la Gaspésie 'a des conditions de travail et de sécurité qui sont les mêmes que celles de 'a exploitation de travail et de sécurité réciproques des grévistes. Car il faut aller au-delà des torts réciproques des grévistes et des contre-grévistes, des provocations et des coups de dents. Il faut chercher l'origine de ces événements qui dressent les uns contre les autres les membres d'une même famille et d'un même territoire. A l'origine il s'agit d'un mouvement déterminé si des hommes libres pouvaient se grouper dans l'association pour discuter d'équité 'a égale des conditions auxiliaires livrerait leur travail.

Qu'est ce droit de libre association qui a été nié par et qui est 'a l'origine de tous les troubles que le G

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION - JANVIER 1997

- ▼ SCFP : municipalité de La Conception
- ▼ SCEP : Vidéotron Télécom (Montréal), Hickey Canada (Pointe-Claire), Sélectube (Trois-Rivières)
- ▼ Métallos : Les Systèmes électroniques C-Mac (Sherbrooke), Restaurant Exotica (Montréal), Restaurant Au Coq (Laval), Loc-Action (Chibougamau)

- ▼ Teamsters : Service de traiteur du Centre Molson (Montréal), Industries Fils métalliques Major (Candiac), Quincaillerie Inovaco (Gatineau), Résidence Van Horne (Montréal), Exel Environnement (Gatineau), Limocar Laurentides
- ▼ TUAC : Les Aliments TAU (Laval), Alimentation Raymond IGA (Sillery), Fenêtres Deltech (St-Lambert de Lévis),

Asphalte Sintra (Laval et Lachute)

▼ SQEES et UES : Personnel de l'Alliance de la fonction publique du Canada (Hull, Montréal, Québec), Fonds régional de solidarité Lanaudière (Joliette), Entretien ménager S.B.I. (La Salle), Club de golf de Cap-Rouge

▼ SEPB : Caisse populaire Saint-Pie X (Québec)

Première page d'un texte qui dénonçait la Noranda et appuyait les grévistes de Murdochville. Le texte a été lu à la radio de Chandler en août 1957 par Pierre-Elliott Trudeau, et les corrections manuscrites sont de lui. C'est Émile Boudreau, ancien permanent des Métallos et ancien directeur du Service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ qui a l'original.

2 1 F É V R I E R 1 9 9 7

Conseil général et Banquet 40^e anniversaire

PHOTOS: DIDIER DEBUSCHÈRE



C'est au cours de la réunion du Conseil général qu'a été lancé le Guide «La FTQ et le Québec syndical». Comme on peut le constater, il avait déjà des lecteurs fidèles!



Un auditoire très attentif a visionné la vidéo retraçant les grands moments des 40 ans de la FTQ.



Entouré des membres du Bureau de la FTQ, le président, Clément Godbout, a clôturé la soirée en remerciant toutes les personnes présentes et en souhaitant longue vie à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.



Les Conseils du travail l'attendaient depuis longtemps, leur charte de la FTQ. Pour eux, c'est la reconnaissance concrète qu'il relèvent de la juridiction de la FTQ. Chacun des 16 Conseils a donc reçu «sa» charte encadrée. Et il n'y avait pas de meilleur moment que celui du 40^e anniversaire de la FTQ pour faire la présentation. Tous les récipiendaires apparaissent sur cette photo.



Le président du CTC, Bob White, n'allait pas manquer cette fête. On le voit ici en compagnie de Robert Dean, ancien directeur des TCA-Québec. Au centre, le fils de Robert Dean, Marc.



Une pièce de théâtre fort appréciée a été présentée par le Théâtre Parminou. Réjean Bédard et Hélène Desperrier avaient imaginé une série de rencontres entre deux militants, rencontres qui s'échelonnaient de 1973 à 1997. Avec humour, chacune des scènes faisaient revivre à l'auditoire des grands moments de notre histoire syndicale.



La soirée n'aurait pas été tout à fait complète sans une petite chanson, Solidarité dans le cas présent, de la consoeur Francine Leblanc, des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce.

CENTRE ST-PIERRE

Une salle «Fernand Daoust»

Rares sont les personnes qui ne connaissent pas le Centre St-Pierre dans le Centre-Sud de Montréal. Assemblées syndicales, sessions de formation, réunions de groupes populaires s'y tiennent sept jours sur sept. Il est révolu le temps où on parlait de la salle 100 ou 200. Toutes les salles ont été baptisées du nom de personnalités connues dans les mouvements syndical et populaire. L'une d'entre elles se nommera dorénavant «Fernand Daoust»



Fernand Daoust et Clément Godbout tenant la plaque qui sera apposée à la porte d'une des salles du Centre St-Pierre

La CSST filme le mauvais poste

Noël Duquette travaille à l'usine Corp Sherwood-Drolet à Sherbrooke. Il se blesse aux poignets alors qu'il travaille sur une machine qui courbe les palettes de hockey, une courbeuse. Entre 1 400 et 2 000 palettes par jour. Lorsque la palette est trop courbée, il doit corriger la courbure à la main. La CSST conteste la réclamation de tunnel carpien bilatéral prétendant que c'est sa condition de diabétique qui est la cause principale du problème. Pour étayer ses avancés, la CSST met en preuve une vidéo du poste de travail de courbeur.

Mais il y a un hic. La CSST a filmé le poste de courbeur des hockey professionnels. À ce poste, on ne courbe que 400 palettes par jour et les corrections sont faites à l'aide d'une machine et

non à la main! Bien sûr, lorsque le Bureau de révision est saisi de cette erreur, le travailleur a gain de cause.

Le permanent de l'Association internationale des Machinistes (AIM), Louis Bérubé, qui a défendu le travailleur, a dénoncé ce geste d'incompétence et ce gaspillage de fonds dans une lettre qu'il a fait parvenir au président de la CSST.

ESTRIE

On se mobilise pour l'eau

Le 26 février dernier à Sherbrooke, une large coalition a sommé les élus municipaux de se prononcer contre la privatisation des services publics. La coalition a demandé que soient exclus du projet de loi sur l'économie mixte la gestion de l'eau et le traitement des eaux usées. «Je ne suis pas convaincu que la privatisation des services publics comme l'eau puisse être une bonne chose pour la population, a déclaré Alain Robert de l'ACEF-Estrie, en conférence de presse. Les profits ne font pas bon ménage avec l'intérêt public.» De son côté, la FTQ-Estrie va plus loin, exigeant le retrait du projet de loi 63 sur les sociétés d'économie mixte et se prononçant contre toute loi-cadre du genre.



Les membres du Groupe de vigilance des services publics: Léo-Paul Montmigny, AQDR, Normand Couture, Association des locataires, Janvier Cliche, CSN, Gilles Léveillé, FTQ, Guy Corriveau, président des cols bleus de Sherbrooke (SCFP), Alain Robert et Denis Roy, ACEF-Estrie

TAUX DE PRÉSENCE SYNDICALE

Stabilisation à 41,8 %

Pour la première fois en quatre ans, le taux de présence syndicale a cessé de baisser au Québec en 1996 pour se stabiliser à 41,8 % des salariés en emploi, selon la dernière estimation annuelle préparée par le ministère québécois du Travail.

C'est la FTQ qui arrive largement en tête pour l'augmentation de son membership puisqu'elle compte au delà de 480 000 membres, soit quelque 10 000 de plus que l'an dernier. La FTQ représente 42 % des syndiqués au Québec, comparé à un peu plus de 20 % chacun pour la CSN et les syndicats indépendants, 10 % pour la CEQ et 5 % pour la CSD.

PREMIÈRE NEIGE

Une série radio sur la présence des immigrants en région

Yves Chartrand est journaliste indépendant. De l'été 1995 à l'été 1996, il a sillonné le Québec, parcourant 30 000 kilomètres et rencontrant ceux et celles dont on parle rarement: les Québécois et les Québécoises d'autres origines qui sont installés hors de la région de Montréal.

Johnny Stea, Italien à Sept-Îles, Chen Ti Tune, Chinois à St-Georges de Beauce, Dora Fontelener-Dussault, Hollandaise à Senneterre, Mihai Muntian, Roumain à Drummondville, et plusieurs autres sont au rendez-vous de cette série ra-

diophonique de 13 émissions. À compter 15 avril, entre 11 h et midi à la chaîne FM de Radio-Canada. La série sera également diffusée sur les ondes de plusieurs radios communautaires.

Les SOLIDE débarquent à Montréal

Le 18 février dernier avait lieu à l'Hôtel de ville de Montréal le lancement de huit nouvelles SOLIDE (Société locale d'investissement pour le développement de l'emploi) dans tous les arrondissements de Montréal. Plus d'une soixantaine de SOLIDE ont déjà été mises sur pied et ce n'est qu'une question de mois avant que l'objectif de 85 ne soit atteint.

Les SOLIDE sont des corporations à but non lucratif qui gèrent des fonds d'investissement en capital de développement. Le réseau a été créé en 1991 par le Fonds de solidarité (FTQ) et l'Union des municipalités régionales de comté et il est chapeauté par la société en commandite SOLIDEQ.

Les 25 SOLIDE en activité depuis au moins une année ont permis le financement de 165 projets et ont investi 3,3 Millions, entraînant ainsi 39 millions de nouveau capitaux dans les MRC concernées. Quelque 1 375 emplois ont ainsi été créés ou maintenus.



Dans l'ordre habituel, Louis Laberge, président fondateur du Fonds de solidarité, Jacinthe B. Simard, présidente de l'Union des municipalités régionales de comté et municipalités locales du Québec, Serge Ménard, ministre d'État à la Métropole, Pierre Bourque, maire de Montréal, Claude Blanchet, président-directeur général du Fonds de solidarité et Claude Lauzon, qui représentait les corporations de développement économique et communautaire (CDEC). N'apparaît pas sur la photo, le directeur général de SOLIDEQ, Jean-René Laforest.



NEUVIÈME CONGRÈS DU CTOQ

Débats sur le partenariat

La neige, la pluie verglaçante et le vent n'ont pas empêché près de cinquante membres des syndicats de la FTQ de participer au neuvième congrès du Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Outaouais québécois (CTOQ). Sous le thème «Le partenariat et la concertation sur la sellette», les membres ont fait le bilan du Sommet sur l'économie et l'emploi et aussi des expériences de partenariat et de concertation vécus dans leur milieu de travail. Ce furent des débats... animés.

Deux invités au congrès. D'abord, le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, qui a parlé des dossiers importants réglés en 1996 (Hydro-Québec, Kenworth, Banque Laurentienne, cols bleus de Montréal, etc.) fait le point sur les négociations dans le secteur public québécois et dressé un bilan du Sommet sur l'économie et l'emploi. Il a conclu que les centrale s'en

sont tirées fort honorablement. Puis, Serge Albert, du Fonds de solidarité, qui a fortement encouragé les congressistes à inclure dans les conventions collectives une clause permettant la déduction à la source.

Lise Gauvreau, 5^e à partir de la gauche sur cette photo du nouvel exécutif, a été élue à la présidence en remplacement de Gaétan Ménard (en médaillon) qui a été chaleureusement applaudi et remercié pour l'excellent travail accompli.

UN DOUBLE MERCI

Marcel Perreault et Clément Morel honorés

Le 27 janvier dernier, la section locale de Montréal du Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes a honoré Marcel Perreault et Clément Morel en les nommant «membres à vie» du syndicat et en leur offrant un certificat d'attestation encadré. Ensemble, ces deux militants ont donné au mouvement syndical plus de 50 années d'engagement et de dévouement. Marcel Perreault a été président de la section locale de Montréal de 1968 à 1991. Délégué au Conseil des travailleurs et travailleuses du Montréal métropolitain (CTM) dès 1968, il en a assumé la présidence de 1971 à 1982. De plus, il a été vice-président de la FTQ, représentant les Conseils du travail pour deux mandats dans les années 1970. Quant à Clément Morel, après avoir été vice-président de la

Les mots QU'IL FAUT

Comment «remplir» un formulaire...

On vous a sûrement demandé déjà de «compléter» un formulaire, ou encore un coupon-réponse ou un questionnaire. Il s'agit là d'un bel anglicisme. En français, le verbe compléter n'a qu'une seule signification : «ajouter ce qui manque pour rendre complet ou parfait». Le verbe anglais «to complete» exprime plusieurs autres actions: accomplir, conclure, exécuter, faire en parlant de choses menées à terme, et remplir en parlant de formulaires ou de questionnaires.

section locale de Montréal des Postiers, il a laissé sa marque comme directeur national du syndicat de 1970 à 1990. Il a été délégué au Conseil général de la FTQ pendant cette période. Plusieurs membres de la section locale ont aussi rendu un vibrant hommage à ces deux pionniers du syndicalisme.



Secrétaire général du CTM de 1973 à 1981, André Messier, actuellement au Service de l'information de la FTQ, a parlé des nombreux projets qui se sont réalisés sous la gouverne de Marcel Perreault, qui était de tous les combats. Il a aussi souligné combien importante avait été la contribution de Marcel et Clément dans toutes les campagnes et les actions de la FTQ. Suivent sur la photo, André Frappier, président de la section locale de Montréal, Marcel Perreault et Clément Morel.



Marcel Perreault exhibe une photo laminée des membres du premier comité exécutif du CTM qu'il a présidé. Un geste de reconnaissance offert par le CTM.



Le fou rire d'André Frappier s'explique par le fait que ni Marcel, ni Clément n'avaient l'habitude de porter une casquette (un cadeau du syndicat).

THE GAZETTE

Appui aux typographes en lock-out

Les typographes du quotidien The Gazette ont négocié une clause de sécurité d'emploi, une première fois en 1982, et une deuxième fois en 1985. En 1994, une décision arbitrale ordonnait à The Gazette de rappeler aux travail ses typos sans emploi depuis août 1994, suite à un premier lock-out qui avait duré quinze mois. La réponse à cette décision arbitrale? Un deuxième lock-out qui dure maintenant depuis 9 mois.

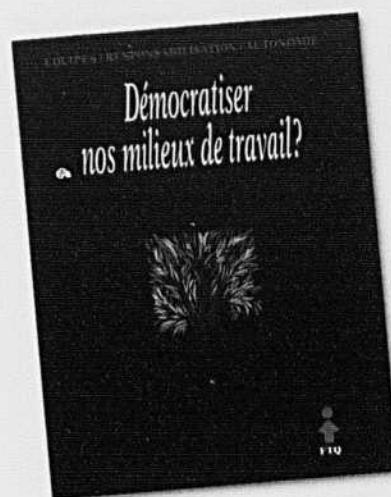
En conférence de presse le 27 février dernier, la FTQ a apporté son soutien aux typographes, membres de la section locale 145 du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP). « Leur lutte est exemplaire et son issue aura des effets d'entraînement sur la sécurité d'emploi de plus de 2 000 autres typographes et salariés de journaux qui ont des contrats semblables au Canada, a déclaré le président de la FTQ, Clément Godbout. The Gazette, propriété de Southam, est le premier employeur à s'attaquer de la sorte à ses typos et la FTQ va tout mettre en oeuvre pour les aider à obtenir justice. »

TOUT CHAUD SORTI DES PRESSES

Un nouveau guide sur la réorganisation du travail

On avait promis un deuxième guide sur la réorganisation du travail, plus particulièrement sur les équipes de travail. Le Service de la recherche de la FTQ est parti en chasse et a ramené dans sa besace peu de véritables équipes de travail mais beaucoup de pistes de réflexion et d'action sur l'autonomie au travail et la démocratisation des milieux de travail... avec ou sans équipe.

Des pistes à parcourir en exécutif, avec les militants et les militantes, avec les membres. En



continuant à partager les expériences, nous pourrions avancer sur le chemin d'une plus grande démocratisation de nos milieux de travail, par des réorganisations du travail qui respectent les besoins des membres et nos objectifs syndicaux. Le guide est disponible au Centre de documentation de la FTQ. Le premier guide « Notre action syndicale et la réorganisation du travail » est encore disponible.

FSSA

Leur premier Conseil général

Deux membres de la Fédération des syndicats des secteurs de l'aluminium (FSSA) ont assisté, le 21 février dernier, à leur premier Conseil général de la FTQ. À gauche, délégué par le Conseil du travail du Saguenay - Lac-St-Jean auquel son syndicat s'est affilié récemment, Jean-Marc Crevier, président du Syndicat national des employés d'Alcan d'Arvida. Quant à Raymond Labonté, président de la FSSA, il faisait partie de la délégation du Syndicat des Métallos.



Murdochville

LE 10 MARS 1957, TROIS SEMAINES APRÈS LA FONDATION DE LA FTQ, ÉCLATE LA GRÈVE DE MURDOCHVILLE. DES CENTAINES DE MINEURS, SOUTENUS PAR LE SYNDICAT DES MÉTALLOS ET APPUYÉS PAR LA FTQ ET LA CTCC (ANCIENNEMENT LA CSN), MÈNERONT UNE LUTTE ÉPIQUE CONTRE LE GÉANT NORANDA.



Théo Gagné

Quarante ans plus tard, il faut se souvenir des Joe Rankin, Roger Bédard, Émile Boudreau, Aurélien Hautcoeur et de tous les autres. Mais surtout de Théo Gagné, président de la section locale au moment de la grève, et de Roger Lelièvre, président pendant toute la période difficile qui a mené à l'accréditation en 1965. Sans oublier Hervé Bernatchez, ce gréviste décédé le 14 juillet 1957, des suites des blessures subies, deux jours plus tôt, lorsqu'une charge de dynamite a explosé sur les terrains de la Noranda.



Un groupe de grévistes fin juin 1957. À droite, Hervé Bernatchez. Cette photo, remise au Monde ouvrier par Émile Boudreau, serait la seule existante du confrère Bernatchez.

LE GUIDE FTQ UN OUTIL INDISPENSIBLE

Toutes les sections locales ont reçu un exemplaire du tout nouveau guide «La FTQ et le Québec syndical». Ce guide se veut un outil de sensibilisation et d'information sur les réalités syndicales québécoises et sur la FTQ elle-même: ses services, ses structures, son histoire, son fonctionnement, ses priorités, etc.

Un outil à garder précieusement au bureau du syndicat et à faire circuler parmi les militantes et les militants syndicaux.

Pour la modique somme de 5\$, on peut s'en procurer des copies additionnelles au Centre de documentation de la FTQ: (514) 383-8025.



C O U P O N D ' A B O N N E M E N T

Nom	
Adresse	
Ville	
Code postal	
Téléphone Rés. (.....)	Travail (.....)
Syndicat	
Section locale	
Employeur	
Nombre d'exemplaires	

Mail delayed
Wrong postal code
Please notify your
Correspondent
Courier retardé
Code postal erroné
Veuillez aviser vos
correspondants

L'abonnement au Monde ouvrier est gratuit. Pour le recevoir, il suffit de bien remplir le coupon et d'indiquer le nombre d'exemplaires que vous désirez recevoir, à la maison ou au travail. Faites parvenir le coupon à:

Le Monde ouvrier - FTQ
545, boulevard Crémazie Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2M 2V1

Si vous déménagez, remplissez le coupon et retournez-le avec l'étiquette de votre ancienne adresse. Merci.

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé Postage paid

Nbre Blk

00289965-98
C.P.A. St-Laurent

10067
SOCIÉTÉ CAN. DES MICROFILMS
468, RUE SAINT-JEAN, BUREAU 110
MONTREAL (QUEBEC)
~~HSR 251~~

Port de retour garanti
FTQ
(J) XX18
545, boulevard Crémazie Est,
17^e étage
Montréal (Québec)
H2M 2V1